Aides au logement

Le logement ne doit pas être un frein à l’entrée en apprentissage : il existe de très nombreuses solutions pour te loger et financer ton loyer.

Internat

Les CFA disposent d’internats ou de partenariats avec d’autres établissements pour le logement de leurs apprentis.

Action Logement

Action Logement est un interlocuteur central pour la recherche ou les aides au logement des alternants. La **Région Normandie s’est associée** à **Action Logement Normandie** afin d’accompagner les jeunes apprentis dans la recherche d’un logement pendant leur formation grâce à la « **Plateforme logement des alternants** ».

- Plateforme logements des alternants : je fais le test!

Caisse d'Allocations Familiales

La Caisse d’allocations familiales (CAF) vient en aide aux personnes à faibles revenus pour le règlement de leur loyer. Une aide est calculée en fonction de ton âge, tes revenus, ta situation familiale, etc. Aide personnalisée au logement (APL), Allocation de logement social (ALS), Allocation de logement familial (ALF) : l’une de ces aides peut te permettre de réduire le montant de ton loyer.

- Pour estimer le montant de ton aide

CROUS

La mission du Crous est d’améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants pour leur permettre d’accéder à l’Enseignement supérieur. Les apprentis sont concernés à la condition d'être inscrits dans une école agréée par la sécurité sociale étudiante, c'est à dire une université et une école post-bac.
Les CROUS proposent des logements (chambre individuelle au T3) dans les cités universitaires ou aux abords.

- https://www.crous-normandie.fr/se-loger/